

Bodiag Expertises est une société spécialisée dans le diagnostic et le contrôle immobilier.

Notre équipe est composée d'experts certifiés qui réalisent au quotidien une large variété de prestations destinées aux particuliers et aux professionnels.

Nous vous accompagnons dans la réalisation des prestations obligatoires, telles que :

DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES

- DPE *
- Loi Carrez
- Loi Boutin
- Electricité
- Gaz
- Termites
- Mérules
- ERNMT et ERP
- Audit Énergétique Maison
- Assainissement

*Diagnostic de Performance Énergétique

DIAGNOSTICS COMPLÉMENTAIRES

- Amiante**
 - Amiante Vente/Location
 - Amiante Avant Travaux
 - Amiante Avant Démolition
- DTG**
 - Diagnostic Technique Global (PPT)
 - Mise en Copropriété
- DPE MENTION**
 - Locaux Commerciaux
 - Immeuble
- Diagnostic Accessibilité Handicapé (ERP)**
- Audit Énergétique Réglementaire**

Nos engagements :



Délais Rapides

Prises de rendez-vous réactives et flexibles
Rapports de diagnostic rendus sous 24 à 48h



Rigueur et Qualité

Une fierté d'assurer un service de qualité
Illustrations des anomalies, photos explicatives



Accompagnement

Du devis au Notaire,
Conseils personnalisés sur mesure



Experts Certifiés

Équipe d'experts certifiés Dekra

Nous intervenons du lundi au samedi de 8h à 20h, dans les départements de l'IDF, et ponctuellement à l'échelle nationale.

Contactez-nous, nous pouvons vous conseiller et vous faire un devis gratuit sur mesure.



06 69 69 69 34/35



www.bodiag-expertises.fr



contact@bodiag-expertises.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE © CONCEPTION : AGENCE DE COMMUNICATION COMDIAG-2023



06 69 69 69 34/35



www.bodiag-expertises.fr



contact@bodiag-expertises.fr



PARTENAIRE DE CONFIANCE EN
DIAGNOSTIC IMMOBILIER



Tableau récapitulatif des diagnostics

Diagnostique	Champs d'application	Vente	Location	Validité	
DPE Diagnostic Performance Énergétique	Habitations et immeubles tertiaires (ancien et neuf)	OUI	OUI	DPE/3CL 2021 après le 01/07/2021 : 10 ans DPE entre le 01/01/2018 et le 30/06/21 : Valable jusqu'au 31/12/2024	
Mesurage	Loi Carrez Tout lot en copropriété	OUI	NON	En l'absence de travaux : Illimitée	
	Loi Boutin Parties privatives des locaux à usage d'habitation (surface habitable)	NON	OUI	En l'absence de travaux : Illimitée	
État de l'installation intérieure d'électricité	Parties privatives des locaux à usage d'habitation	OUI	OUI	Vente : 3 ans	Location : 6 ans
État de l'installation intérieure de gaz	Parties privatives des locaux à usage d'habitation	OUI	OUI	Vente : 3 ans	Location : 6 ans
Amiante Vente	Immeubles construits avant le 01/07/1997 (Date du Permis de Construire)	OUI	NON	• Si présence d'amiante : 3 ans • Si l'absence d'amiante : Illimitée <i>Un rapport d'avant 2013 ne peut-être encore utilisé même si absence d'amiante.</i>	
DAPP Dossier Amiante Partie Privative	Propriétaire de l'immeuble Parties Privatives d'immeubles collectifs (à mettre dans le DTA)	NON	OUI	• Si présence d'amiante : 3 ans • Si l'absence d'amiante : Illimitée <i>Un rapport d'avant 2013 ne peut-être encore utilisé même si absence d'amiante.</i>	
CREP Constat des Risques d'Exposition au Plomb	Logements dont le permis de construire a été délivré avant le 01/01/1949.	OUI	OUI	Vente : Si positif : 1 an Si négatif : Illimitée	Location : Si positif : 6 ans Si négatif : Illimitée
État relatif à la présence des Termites	Tout immeuble dans une zone à risque déterminée par arrêté préfectoral ou municipal.	OUI	NON	6 mois	
Contrôle des Assainissements	Locaux à usage d'habitation raccordés ou non raccordés.	OUI	NON	De 3 mois à 1 an selon les communes	
ERP État des Risques et Pollution	Tout bien immobilier bâti ou non bâti situé dans le champs d'un plan de prévention ou en zone sismique.	OUI	OUI	6 mois	

Tarifs des Diagnostics Vente & Location (TTC)

	Forfait	T1	T2	T3	T4	T5
APARTEMENT	1 diagnostic	120€/144€*	130€/156€*	140€/168€*	150€/180€*	160€/192€*
	2 diagnostics	150€/180€*	160€/192€*	170€/204€*	180€/216€*	190€/228€*
	3 diagnostics	180€/216€*	190€/228€*	200€/240€*	215€/258€*	230€/276€*
	4 diagnostics	210€/252€*	225€/270€*	240€/288€*	255€/306€*	270€/324€*
	5 diagnostics	230€/276€*	250€/300€*	270€/324€*	285€/342€*	300€/360€*
	6 diagnostics	250€/300€*	270€/324€*	290€/348€*	315€/378€*	340€/408€*
	7 diagnostics	260€/312€*	285€/342€*	310€/372€*	335€/402€*	360€/432€*
	8 diagnostics	270€/324€*	295€/354€*	320€/384€*	350€/420€*	380€/456€*
	Assainissement avec Forfait	+ 80€				
	Assainissement seul	190€				

* Majoration de 20% pour le diagnostic CREP (Plomb)

N.B : Les appartements de plus de 5 pièces principales devront faire l'objet d'un devis sur mesure.

Des prélèvements peuvent être effectués dans le cadre du diagnostic amiante au prix unitaire de 70€ TTC.

	Forfait	Moins de 70m2	71 à 100m2	101 à 130m2	131 à 180m2	181 à 250m2
MAISON	1 diagnostic	120€/144€*	140€/168€*	165€/198€*	175€/210€*	185€/222€*
	2 diagnostics	195€/234€*	205€/246€*	220€/264€*	245€/294€*	270€/324€*
	3 diagnostics	235€/282€*	265€/318€*	290€/348€*	315€/378€*	335€/402€*
	4 diagnostics	270€/324€*	305€/366€*	320€/384€*	345€/414€*	385€/462€*
	5 diagnostics	300€/360€*	335€/402€*	355€/426€*	380€/456€*	435€/522€*
	6 diagnostics	330€/396€*	365€/438€*	395€/474€*	420€/504€*	475€/570€*
	7 diagnostics	360€/432€*	395€/474€*	425€/510€*	470€/564€*	515€/618€*
	8 diagnostics	380€/456€*	415€/498€*	460€/552€*	500€/600€*	545€/654€*
	Assainissement avec Forfait	+ 80€				
	Assainissement seul	190€				

* Majoration de 20% pour le diagnostic CREP (Plomb)

N.B : Les maisons de plus de 250m2 devront faire l'objet d'un devis sur mesure.

Des prélèvements peuvent être effectués dans le cadre du diagnostic amiante au prix unitaire de 70€ TTC.